





Discours de réparation : corps, mémoires et politique

6^e séminaire du groupe Draine 25 – 26 janvier 2024

Université de Pisa

Centre des Congrès Le Benedettine 16 Piazza S. Paolo a Ripa d'Arno, Pise.

Comité d'organisation

Rosa Cetro Silvia Modena Lorella Sini Geneviève Bernard Barbeau Claire Hugonnier Claudine Moïse Samuel Vernet

Ce séminaire se situe dans la lignée des séminaires du groupe de recherche international Draine (Haine et rupture sociale : discours et performativité). Après cinq éditions, nous avons le plaisir d'organiser la sixième édition à Pise. Le séminaire Draine s'est déroulé en janvier 2023 à Bruxelles et portait sur les rapports entre haine, corporalités discursives et pratiques subversives du corps ; dans son prolongement, nous souhaiterions organiser à Pise un séminaire sur les discours réparateurs, entre corporalité discursive et prise de parole institutionnelle.

Les axes explorés sont les suivants (voir description après le programme) :

- 1) Rendre les corps visibles et audibles
- 2) Le discours réparateur institutionnel
- 3) Le discours de haine comme empowerment

Intervenant·e·s: Laura Ascone (U. technique de Berlin), Francesco Attruia (U. de Pise), Fabienne Baider (U. de Chypre), Xavier Belemtougri (U. Norbert Zongo), Geneviève Bernard Barbeau (U. du Québec à Trois-Rivières), Mélanie Buchart (U. de Helsinki), Louise Burté (U. de Lorraine), Rosa Cetro (U. de Pise), Sara Federico (U. de Sassari), Gabriel Fernandino (U. fédérale du Minas Gerais), Béatrice Fracchiolla (U. de Lorraine), Mariem Guellouz (U. Paris Cité), Claire Hugonnier (U. Grenoble Alpes), Emilia Lacroce (Ville de Pise), Julien Longhi (Cergy Paris U.), Silvia Modena (U. de Modène), Claudine Moïse (U. Grenoble Alpes), Rose Moreau Raguenes (Cergy Paris U.), Paola Paissa (U. de Turin), Marie-Christine Pollet (U. libre de Bruxelles), Laurène Renaut (Aix-Marseille U.), Christina Romain (Aix-Marseille U.), Léa Romain (Aix-Marseille U.), Laurence Rosier (U. libre de Bruxelles), Lorella Sini (U. de Pise), Samuel Vernet (Aix-Marseille U.) et Stefano Vicari (U. de Gênes).

Programme

Jeudi 25 janvier 2024		
9h – 9h15	Mot d'ouverture des journées, par Prof.ssa Roberta Ferrari, directrice du département	
	Premier temps d'ateliers	
9h15-11h15	Rendre les corps visibles et audibles Animation : Rosa Cetro, Claire Hugonnier, Silvia Modena	
	2. Le discours réparateur institutionnel Animation : Louise Burté, Béatrice Fracchiolla, Christina Romain	
	3. Le discours de haine comme empowerment Animation : Geneviève Bernard Barbeau, Mariem Guellouz, Lorella Sini, Samuel Vernet	
Pause		
11h45–12h45	Temps de restitution en commun	
Repas		
14h30-16h30	Deuxième temps d'ateliers	
	Rendre les corps visibles et audibles Animation : Rosa Cetro, Claire Hugonnier, Silvia Modena	
	2. Le discours réparateur institutionnel Animation : Louise Burté, Béatrice Fracchiolla, Christina Romain	
	3. Le discours de haine comme empowerment Animation : Geneviève Bernard Barbeau, Mariem Guellouz, Lorella Sini, Samuel Vernet	
Pause		
17h – 18h	Temps de restitution en commun	
A partir de 18h15 : apéritif		

Vendredi 26 janvier 2024		
9h–11h	Interventions extérieures	
	« Le silence est-il un acte de résistance ? » par Paola Paissa, DORIF-AD	
	« Quels discours et quelles postures d'opposition dans le contexte politique italien aujourd'hui ? » par Emilia Lacroce, conseillère municipale PD de la mairie de Pise.	
Pause		
11h15 – 13h	Réunion du groupe Draine : bilan annuel et perspectives	
Repas		

Description des axes de travail

Axe 1 – Rendre les corps visibles et audibles

Ce premier axe est imaginé comme un trait d'union avec le 5e séminaire Draine (« J'ai la haine au corps », des corps dominés aux corps rebelles. Histoire, discours, pratiques ; Bruxelles, janv. 2023).

Parce qu'elle est fondamentalement politique, l'expressivité du corps peut être en soi un discours réparateur. Que l'on songe aux différentes prides (Gay pride, Grey pride, Disability pride, etc.), ou aux marches silencieuses (les marches blanches, les marches des « Folles de la Place de Mai » en Argentine, organisées chaque jeudi depuis 1975), où envahissant l'espace public, on rend visible et audible (y compris par le silence) ce qui habituellement ne l'est pas ; ou que l'on songe aux stratégies de luttes sociales telles que les sit-in ou les collages de mains (sur le bitume ou autre) par des militants écologistes ces dernières années ; la corporalité d'acteurs/actrices qui s'organisent en collectif, porte alors un discours et vise la réparation. Cet axe interrogera aussi la réparation par le discours des corps malmenés. Nous pensons par exemple aux discours de témoignages (par exemple, dans le cadre du projet DéfiPaix, où sont interrogés, face aux violences des Farc, les témoignages et les discours activistes de femmes leaders en Colombie ; ou encore les prises de parole des mouvements contre le harcèlement de rue). Nous pensons également aux discours de résilience, comme toutes les oeuvres qui font suite à une expérience traumatique (Primo Levi, bien sûr, mais aussi Antoine Leiris, Vous n'aurez pas ma haine, écrit après l'attentat du Bataclan). Caractérisés par un refus du pathos et du kitsch, ces discours écrits par les survivant.es, racontent, en refusant toute esthétique, l'expérience traumatique des corps blessés, mutilés et des consciences niées. Mais d'autres, au contraire, choisissent le silence. Comment se faire paradoxalement représentant e des « sans voix » ? Et, pour l'analyste du discours, comment peut-on analyser le silence ?

Axe 2 – Le discours réparateur institutionnel

Cet axe interrogera le rôle des institutions dans les discours réparateurs. Il propose tout d'abord de questionner les discours de paix. À un moment où les guerres se multiplient sur la surface du globe, les discours de paix semblent cruellement manquer. En Italie, les discours pacifistes et non-violents sont portés par la voix du Pape et, effectivement, le discours de paix fait partie d'un paradigme idéologique religieux, transmis par les institutions de l'église. On peut signaler également les voix pacifistes qui n'adhèrent pas au discours officiel de la participation européenne plus ou moins directe au conflit ukrainien et qui considèrent que la paix doit être le principal objectif à atteindre pour épargner autant que possible les vies humaines, quel qu'en soit le prix par ailleurs. Après les conflits le discours de réparation ou les discours de paix, comme aujourd'hui en Colombie, sont aussi le fait d'un processus politique qui tente de réinscrire les pays dans leur dimension démocratique.

Alors que des fonds sont débloqués pour financer des projets de recherche destinés à lutter contre la haine et l'extrémisme (cf. le projet Horizon Europe Arenas), le rôle des États et des gouvernements dans la construction de discours réparateurs peut être questionné. Du fait de projets politiques antagonistes, certains discours de réparation peuvent faire l'objet de « guerres de mémoires » (par ex. les discours de commémorations de la guerre d'Algérie en France ou la célébration du 25 avril en Italie, jour anniversaire

de la Libération du fascisme), et d'un cadrage des évènements qui peut être questionné. Par exemple, la volonté d'Emmanuel Macron de « pacifier » les mémoires envers le conflit algérien mais de l'autre, une réticence marquée envers la reconnaissance mémorielle des victimes de l'esclavage ; ou encore en Italie, les batailles sémantiques autour de la reconnaissance de l'héritage antifasciste de la République italienne, considéré par certains comme 'clivant', et qui donnent lieu à des tentatives parfois réussies de révisionnisme.

La construction d'une mémoire collective et partagée, la reconnaissance des (mé-)faits historiques est un gage de réparation. C'est pourquoi, cet axe interrogera également la construction d'une mémoire collective qui passe par le témoignage, par la construction d'une identité commune de victime, où les institutions (ONG, associations, mais aussi gouvernements) servent de vecteur.

Axe 3 – La haine comme résistance et empouvoirement

Est-il possible de penser le discours de haine comme une forme de résistance ? Il pourrait alors être pensé comme réaction à des processus de domination et à des violences symboliques ou matérielles. Par exemple, dans les luttes sociales, face à une fin de non-recevoir ('il n'y a pas d'alternative', le fameux T.I.N.A. de M. Thatcher), l'espace interlocutif peut se transmuer physiquement en espace de la rue qui offre une scène de visibilité polarisée des voix et des corps (cf. Judith Butler, Rassemblement ou encore le concept de conflit antagonistique chez Ch. Mouffe dans L'Illusion du consensus).

Parce que des luttes sociales sont régulièrement rejetées du côté de la violence par une certaine doxa médiatique et politique, il est également possible d'interroger l'usage qui est fait de la notion de « discours de haine » lorsqu'elle est brandie par un groupe social et politique

dominant – en particulier l'usage performatif qui en est fait pour silencier des luttes sociales légitimes.

Pourtant, lorsque certaines conditions idéologiques et historiques sont réunies, le discours de haine peut-il servir une reprise de pouvoir de la part de groupes sociaux dominés ? A l'image de N. Mandela justifiant, sous certaines conditions, une forme de haine ('Je hais la discrimination raciale', cf. https://www.jstor.org/stable/24349072).

La notion de « discours de haine » porte en elle une connotation négative que cet axe de réflexion propose de renverser en interrogeant la possibilité d'une légitimité politique du discours de haine comme résistance, empowerment et in fine, comme réparation des personnes.